

MODULE 5

ORGANISATION ET ADMINISTRATION

Gérer les ressources physiques, les ressources humaines et le temps disponibles pour intégrer les TIC dans l'environnement d'apprentissage

L'enseignant utilise les TIC pour gérer :

- l'environnement physique d'apprentissage et les ressources ;
- le temps et les ressources humaines.

Ces deux tâches font l'objet d'une description détaillée ci-dessous.

5.1 GÉRER L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE D'APPRENTISSAGE ET LES RESSOURCES

Examiner :

- les ressources TIC disponibles pour servir l'objectif d'apprentissage, par exemple le nombre d'ordinateurs ou de caméras ;
- les infrastructures technologiques telles que débit Internet, équipements sans fil, réseautique ;
- les besoins spéciaux des élèves en termes d'accès aux ressources TIC, par exemple dans le cas d'élèves ayant une mobilité limitée ;
- les éventuelles restrictions imposées par la politique de l'établissement ou par la direction de l'école, comme le verrouillage de l'accès au budget ou au laboratoire informatique en dehors des heures scolaires.

Organiser les ressources physiques de façon à créer un environnement d'apprentissage souple, adapté à différents objectifs d'apprentissage et approches pédagogiques, comme la nécessité pour les élèves de travailler en groupe ou individuellement. Le positionnement des tables, bureaux, ordinateurs et matériels en fait partie.

Veiller à ce que l'environnement d'apprentissage soit conforme aux règles de sécurité, de protection, et de respect de l'environnement, par exemple absence de câbles électriques pouvant obstruer le passage, collaboration en ligne sécurisée, prévention du vandalisme, configuration appropriée des pare-feu et installation d'un logiciel antivirus. L'enseignant doit être suffisamment compétent pour exprimer ces exigences à un technicien. Il est à noter que le domicile, la communauté et l'école

peuvent faire partie de l'environnement d'apprentissage.

Prévoir une solution de secours en cas de défaillance des ressources TIC et planifier les interventions de maintenance et leur durabilité.

Engager les élèves à jouer, le cas échéant, le rôle d'administrateurs et de contrôleurs des TIC.

Ne sont pas compris dans cette tâche :

- l'achat de matériels TIC ;
- la configuration des ordinateurs, par exemple l'installation du système d'exploitation et des applications ;
- la configuration du réseau ;
- la maintenance des ressources TIC.

IMPORTANT, DIFFICULTÉ ET ÉCHÉANCE DE LA TÂCHE

Tâche importante, difficile, qui est programmée ou prévue.

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR

Conception et mise en œuvre d'un projet.

Préparation d'activités d'apprentissage.

Organisation ou modification des équipements scolaires et des infrastructures matérielles.

Planification du budget.

OUTILS UTILISÉS

Applications graphiques et grapheurs.

Systèmes d'inventaire et de gestion de ressources.

Systèmes d'ordonnancement.

OBSTACLES

Enseignants exclus du processus de prise de décisions, par exemple décisions relatives aux infrastructures prises à l'échelon du ministère ou en accord avec la politique de l'établissement.

Politiques rigides ou dictées par des impératifs financiers plus que par des besoins pédagogiques, par exemple politique qui interdit l'usage du téléphone mobile et ne permet pas aux enseignants d'utiliser des stratégies d'apprentissage mobiles.

Exigences liées au programme et aux évaluations, qui ne laissent aucune souplesse dans l'usage des TIC.

Ressources TIC limitées, nécessitant de partager et de négocier leur accès.

Manque d'information sur les ressources TIC disponibles. Exemple : le gestionnaire des ressources TIC ne partage pas librement les informations concernant les ressources disponibles à l'école.

5.2 UTILISER LES TIC POUR LA GESTION DU TEMPS ET DES RESSOURCES HUMAINES

Gérer la planification de l'environnement d'apprentissage, par exemple s'assurer que les ressources TIC nécessaires sont disponibles aux dates prévues, prévoir le cas échéant l'accès des élèves aux ressources TIC par rotation, vérifier que le projet se déroule selon le calendrier prévu, organiser les activités en tenant compte des élèves qui ont accès à des ressources TIC à l'école et chez eux et des élèves qui n'y ont accès qu'à l'école.

Gérer et planifier le travail de groupe dans le cas d'un projet utilisant les TIC, par exemple répartir les élèves par groupes en adaptant l'effectif des groupes selon que l'on dispose d'un ordinateur par élève ou que plusieurs élèves doivent se partager un ordinateur.

Coordonner le soutien en informatique et la collaboration entre pairs, par exemple pour des activités interdisciplinaires liées aux TIC.

Coordonner les ressources TIC disponibles à l'école et en dehors de l'école, c'est-à-dire selon les possibilités d'accès à la maison, dans des centres technologiques communautaires ou des bibliothèques.

Gérer une salle de classe équipée de ressources TIC, par exemple créer des règles, des procédures et des habitudes.

Gérer le temps d'enseignement en classe pour ne pas risquer de se laisser distraire ou gagner par l'enthousiasme et de ne pas voir l'heure passer, et prévoir du temps pour configurer l'installation technologique.

Utiliser les TIC pour gérer et coordonner le temps personnel de préparation.

Les activités traditionnelles de gestion de la classe et de gestion du temps ne font pas partie de cette tâche.

FRÉQUENCE, IMPORTANCE, DIFFICULTÉ ET ÉCHÉANCE DE LA TÂCHE

Tâche hebdomadaire, très importante, assez difficile, qui peut être programmée ou prévue ou survenir à la suite d'un événement imprévu.

PRÉREQUIS

Compétences en matière de gestion du temps.

Compétences en matière de communication.

Compétences en matière de gestion de la classe.

OUTILS UTILISÉS

Outils de communication et de travail collaboratif, outils de gestion de projet et systèmes d'ordonnancement.

OBSTACLES

Contraintes d'ordre professionnel, par exemple règles syndicales ou contrats de travail.

Temps de préparation insuffisant.

Contraintes résultant de politiques relatives aux emplois du temps et aux programmes d'enseignement.

ERREURS COURANTES ET CONSÉQUENCES

Non respect du calendrier.

Absence d'anticipation des imprévus (attendre des pairs qu'ils transmettent une réponse immédiate).

ERREURS MAJEURES ET CONSÉQUENCES

Sous-estimation de la durée de chaque tâche.